

Séance du 4 juin 2020

L'an deux mil vingt, le 4 juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Solène CARIGNANT, Maire.

PRESENTS : M. Pierre ARSAC, Mme Isabelle BERNARD, Mme Solène CARIGNANT, M. Yves CHAMBET, M. Vincent CORNELOUP, M. Gilbert GROS, Mme Valérie LIMONET, M. Sylvain NAFFETAS, Mme Laëtitia SOLER, M. Jean-Marc VELUT, M. Jean-Marc VICTOR.

Convocation du 29 mai 2020

M. Pierre ARSAC est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire demande aux conseillers présents d'approuver le compte-rendu de la séance du 26 mai 2020. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Objet : Indemnités des adjoints

Madame le Maire expose aux membres présents que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT. Toutefois le Conseil Municipal peut, à la demande du maire et par délibération, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème.

Vu les articles L2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2123-24 ;

Vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Madame le Maire explique aux membres présents qu'une hausse du budget alloué aux indemnités des élus est inévitable compte tenu du nombre d'élus indemnisés au précédent mandat. Elle leur précise également que cette hausse sera compensée en partie par l'augmentation de la dotation élu local (qui a doublé par rapport à l'année précédente) et que le budget de fonctionnement le permet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 8 voix pour, et 3 abstentions :

- **DECIDE** de fixer, avec effet au 26 mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au Maire à :

Moins de 500 habitants : 9,9% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Objet : Désignation des délégués auprès du SIVOM Val de Besbre

Madame le Maire rappelle l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples "Vallée de la Besbre" compétent en eau potable et assainissement dont le siège est à LAPALISSE. Ce Comité Syndical du SIVOM est composé de délégués élus par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**

- Membres titulaires : M. Pierre ARSAC et M. Vincent CORNELOUP

- Membres suppléants : M. Sylvain NAFFETAS et Mme Solène CARIGNANT

Objet : Désignation des délégués auprès du SDE03 (Syndicat départemental d'Énergie)

Madame le Maire demande aux membres présents, de désigner des délégués du Conseil Municipal pour représenter la commune aux réunions du SDE03.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membre titulaire : M. Sylvain NAFFETAS
 - Membre suppléant : M. Pierre ARSAC

Objet : Désignation des délégués auprès de l'Association du Canal de Roanne à Digoin

Madame le Maire propose de désigner les délégués de l'Association *Le Canal de Roanne à Digoin*.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membre titulaire : M. Gilbert GROS
 - Membre suppléant : Mme Isabelle BERNARD

Objet : Désignation des délégués auprès de l'ATDA (Agence technique départementale de l'Allier)

Madame le Maire demande aux membres présents, de désigner un représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'assemblée générale de l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membre titulaire : M. Pierre ARSAC
 - Membre suppléant : M. Jean-Marc VELUT

Objet : Désignation des délégués auprès du RPI Avrilly-Le Bouchaud-Luneau-Neuilly-en-Donjon

Madame le Maire demande aux membres présents, de désigner un délégué du Conseil Municipal pour représenter la commune aux réunions du RPI.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membres titulaires : Mme Valérie LIMONET et Mme Laëtitia SOLER
 - Membre suppléant : M. Vincent CORNELOUP

Objet : Désignation des délégués auprès du Centre Social La Farandole au Donjon

Madame le Maire demande aux membres présents, de désigner un délégué du Conseil Municipal pour représenter la commune aux réunions du Centre Social.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membre titulaire : Mme Isabelle BERNARD
 - Membre suppléant : Mme Laëtitia SOLER

Objet : Désignation des délégués auprès de l'Association Vouzance et Loire

Madame le Maire demande aux membres présents, de désigner un délégué du Conseil Municipal pour représenter la commune aux réunions de l'Association Vouzance et Loire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membre titulaire : M. Gilbert GROS

Objet : Désignation des délégués auprès du SICALA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents de l'Allier)

Madame le Maire demande aux membres présents, de désigner un délégué du Conseil Municipal pour représenter la commune aux réunions du SICALA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membre titulaire : M. Gilbert GROS
 - Membres suppléants : M. Vincent CORNELOUP et M. Jean-Marc VICTOR

Objet : Désignation des délégués auprès du CNAS (Comité National d'Actions Sociales)

Madame le Maire demande aux membres présents, de désigner un délégué du Conseil Municipal pour représenter la commune aux réunions du CNAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membre titulaire : Mme Solène CARIGNANT

Objet : Désignation du délégué à la protection des données

Le Maire informe les membres présents que le règlement européen sur la protection des données à caractère personnel est applicable depuis le 25 mai 2018 et qu'il est nécessaire de désigner un délégué à la protection des données au sein de la collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Délégué : Jean-Marc VICTOR

Objet : Désignation du délégué à la commission de contrôle des listes électorales

Le Maire informe les membres présents qu'un conseiller municipal doit être nommé pour faire partie de la commission de contrôle des listes électorales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Délégué : Mme Isabelle BERNARD

Objet : Désignation des membres du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

Le Maire informe les membres présents qu'il convient de nommer 4 membres élus au CCAS. Madame le Maire étant le Président. Sachant que 4 membres extérieurs, nommés par le Maire, feront partie du conseil d'administration du CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membres élus du CCAS : Mme Isabelle BERNARD
Mme Valérie LIMONET
Mme Laëtitia SOLER
M. Jean Marc VICTOR

Objet : Désignation des membres de la commission FINANCES

Le Maire informe les membres présents qu'il convient de désigner les membres qui feront partie de la commission « Finances » (préparation du budget, étude du taux des taxes...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membres titulaires : Mme Solène CARIGNANT
M. Vincent CORNELOUP
M. Gilbert GROS
Mme Valérie LIMONET
M. Sylvain NAFFETAS

Objet : Désignation des membres de la commission VOIRIE-BATIMENTS COMMUNAUX-ASSAINISSEMENT-ENVIRONNEMENT

Le Maire informe les membres présents qu'il convient de désigner les membres qui feront partie de la commission « Voirie - Bâtiments communaux – Assainissement - Environnement ». Sachant qu'en général, l'agent communal chargé des chemins participe à cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membres titulaires : Mme Solène CARIGNANT
M. Pierre ARSAC
M. Yves CHAMBET
M. Vincent CORNELOUP
M. Gilbert GROS
M. Sylvain NAFFETAS
M. Jean-Marc VELUT

Objet : Désignation des membres de la commission EMBELLISSEMENT, LOISIRS et TOURISME

Le Maire informe les membres présents qu'il convient de désigner les membres qui feront partie de la commission « Embellissement, loisirs et tourisme ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• **DESIGNE :**

➤ Membres titulaires : Mme Solène CARIGNANT

M. Pierre ARSAC
Mme Isabelle BERNARD
M. Yves CHAMBET
Mme Valérie LIMONET
Mme Laëtitia SOLER
M. Jean-Marc VICTOR

Objet : Désignation des membres de la commission COMMUNICATION et NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Maire informe les membres présents qu'il convient de désigner les membres qui feront partie de la commission « Communication et nouvelles technologies ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• **DESIGNE :**

➤ Membres titulaires : Mme Solène CARIGNANT

Mme Isabelle BERNARD
M. Gilbert GROS
Mme Laëtitia SOLER
M. Jean-Marc VICTOR

Objet : Désignation des membres de la commission APPELS D'OFFRES

Le Maire informe les membres présents qu'il convient de désigner les membres qui feront partie de la commission « Appels d'offres ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• **DESIGNE :**

➤ Membres titulaires : Mme Solène CARIGNANT

M. Pierre ARSAC
M. Gilbert GROS
M. Sylvain NAFFETAS

➤ Membres suppléants : M. Yves CHAMBET

M. Vincent CORNELOUP
M. Jean-Marc VELUT

Objet : Désignation d'un régisseur pour la régie du TENNIS

Le Maire informe les membres présents qu'il convient de désigner un régisseur titulaire et un régisseur suppléant pour la régie du tennis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• **DESIGNE :**

- Régisseur titulaire : M. Gilbert GROS
 - Régisseur suppléant : M. Sylvain NAFFETAS
- **AUTORISE** le Maire à prendre les arrêtés correspondants.

Objet : ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2020-35 « Désignation des membres de la commission APPELS D'OFFRES »

Suite à une erreur sur l'énoncé de la délibération n°2020-35 concernant la désignation des membres de la commission Appels d'offres lors de la séance du 4 juin 2020, il convient d'annuler cette délibération et de la remplacer par l'énoncé ci-dessous.

Le Maire informe les membres présents qu'il convient de désigner les membres qui feront partie de la commission « Appels d'offres », en plus du Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE :**
 - Membres titulaires : M. Pierre ARSAC
M. Gilbert GROS
M. Sylvain NAFFETAS
 - Membres suppléants : M. Yves CHAMBET
M. Vincent CORNELOUP
M. Jean-Marc VELUT

Questions diverses

* Permanences des adjoints au Maire : Une permanence des adjoints sera assurée en mairie tous les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} vendredi de chaque mois, en début d'après-midi :

- 1^{er} vendredi de chaque mois : M. Sylvain NAFFETAS
- 2^{ème} vendredi de chaque mois : Mme Valérie LIMONET
- 3^{ème} vendredi de chaque mois : M. Gilbert GROS

* Internet : Quelques problèmes de connexion internet sont évoqués. Du travail pour les membres de la commission « Communication et nouvelles technologies ».

* Maison du Canal : Voir avec la Communauté de Communes pour le travail effectué par notre agent communal à la maison du Canal.

* Miroir de sécurité : Strictement interdits hors agglomération (La **vitesse** étant **plus élevée** qu'en milieu urbain, il est plus difficile d'appréhender l'approche des véhicules). En revanche, il est possible de mettre en place un miroir convexe sur une **voie privée débouchant sur une voie ou route publique**. Il est **permis à un propriétaire d'installer un miroir de sécurité** à l'intérieur de son domaine privé dans le but d'assurer sa propre sécurité, par exemple pour une sortie de garage dangereuse.

* Information au public : La commission communication doit se réunir très prochainement pour mettre en page une plaquette d'information pour présenter la nouvelle équipe municipale, et diverses informations. Vous la recevrez bientôt dans votre boîte aux lettres.

* Prochaine réunion : Courant du mois de juillet pour le vote du budget primitif et les subventions accordées aux diverses associations.

Fin de la séance à 22h30